Serenaissance
Pilar Izquierdo Herlihy

ANNEXE - CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. Services et tarifs :

Les rendez-vous ont lieu à domicile, en ligne ou dans un lieu d'accueil.

- A domicile : Les déplacements à domicile se limitent à Paris intra-muros ou petite couronne, dans un périmètre de 45 minutes du siège. Le tarif annoncé sur la page Tarifs du site inclus ces déplacements. Des frais de déplacement de 20 euros sont à rajouter en dehors de ce périmètre.
- En ligne : Le paiement intégral est requis au moment de la prise de rendez-vous. Un RIB pour le paiement vous sera envoyé.
- Lieu d'accueil : les rendez-vous peuvent avoir lieu dans le cabinet question d'allaitement, au 9 rue Collette, 75017. Dans l'impossibilité de me recevoir ou de vous déplacer à cette adresse, d'autres lieux d'accueil ponctuels peuvent vous être proposés.

L'intégralité et détails de mes services sont spécifiés sur la page Tarifs. En particulier, pour :

- Forfaits sur mesure : Un acompte de 20% de la valeur du forfait (prenant compte de cette déduction, le cas échéant) vous est demandé avant le premier rendez-vous pour confirmer l'accompagnement. Le reste de la valeur sera payé en maximum 5 paiements et avant la fin de l'année calendrier en cours. Un premier rendez-vous peut être parfois proposé à un tarif de 70 eur (présentiel) ou de 50 euros (en ligne), déduit du forfait.

- Cours collectifs et soin Rebozo : Le paiement intégral est requis au moment de la prise de rendez-vous, à minima un acompte de 50 euros. Un RIB pour le de paiement vous sera envoyé.

- Bons cadeaux : le bon cadeau est envoyé dès la réception du paiement. Sa validité est de 12 mois à partir du moment où le paiement a été payé.

Présence à la naissance : 500 euros sous contrat, ou 400 euros si un forfait est déjà en place. Ce tarif inclut :
Astreinte de 20 jours autour de la DPA, à déterminer ensemble

- Disponibilité par téléphone jour et nuit
- Présence à la naissance pendant 12 heures en continu.
- La présence de la doula à l'accouchement est subordonnée à l'accord du service de maternité.
- Deux déplacements (si retour à la maison une 1ère fois par ex) en transport en commun.
- Acompte : 50% euros à régler dès la conclusion du contrat pour bloquer les dates (moins la valeur de la 1ère rencontre, le cas échéant)
- Solde : 50% euros dû que si la doula a pu être présente lors de l'accouchement. Il est dû au moment où la doula est appelée pour venir.
- La famille est libre de décliner la présence à la naissance jusqu'à la dernière minute. Néanmoins, cette décision n'a pas d'impact sur le contrat (un rdv de 3H en postnatal est rajouté pour honorer cette décision, le cas échéant).

- Suppléments:
  - Lors de la présence à la naissance, au-delà des heures de présence incluses, il sera demandé un complément de 20€/h.
  - Déplacement supplémentaire en plus de deux déplacements inclus : 60€.
  - En cas de déplacement en dehors des horaires de transports en commun, des frais de VTC seront remboursés sur facture

2. Modalités de paiement :
Chèque, espèces ou virement bancaire.
Dans le cadre stricte des services de l'aide ou service à la personne, une déclaration via CESU est possible. A discuter en fonction du service demandé.

3. Politique d'annulation des rendez-vous :
Les annulations doivent être effectuées 48h ouvrées avant la date du rendez-vous.

- Tout rendez-vous non-annulée dans ce délai sera facturé à 50% du tarif.
- Tout rendez-vous non-honorée (sans prévenir) sera facturé dans sa totalité.
- En cas d'annulation due à des circonstances impérieuses, merci de me contacter.

La doula s'engage à honorer ses rendez-vous à l'exception d'une présence à la naissance pour une autre famille, qui peut entrainer des annulations de dernière minute. Dans ce cas, la doula informera la famille par téléphone et le rendez-vous sera reporté dans les semaines suivantes par commun accord.